

Forum Départemental Sport et Violence Collioure (66) 14 Septembre 2002



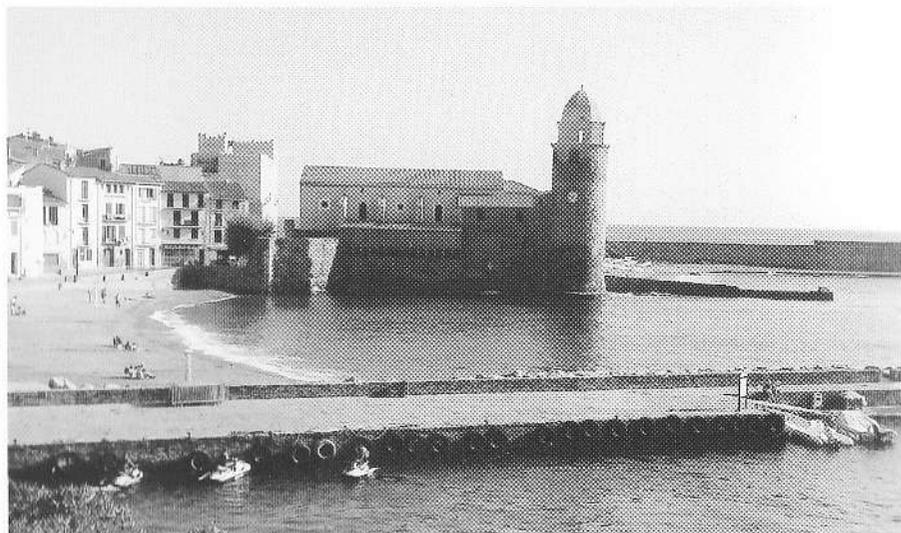
SPORTIF NON-VIOLENT

Agressif mais non-violent
Combatif mais non-violent
Percutant mais non-violent

Je ne suis,
Ni l'orage,
Ni l'éclair,
Ni la tempête,
Ni le volcan.

Je suis l'expression consciente de ma volonté physique.

Francis Coste



Collioure et son célèbre clocher

SPORT et VIOLENCE

SOMMAIRE

- Introduction : Quelques mots des officiels
- En direct avec l'organisation du Forum 2002
- Questions - Réponses : le sport et la violence en 8 questions
(avec le concours de J.P. Clément professeur agrégé de la Faculté de Toulouse).
- Les Élus du CDOS ont la parole : commentaires...
- Un grand témoin :
- L'Association Française pour un Sport sans Violence et le Fair Play :

Poème de André Catelin, Président de l'AFSVFP

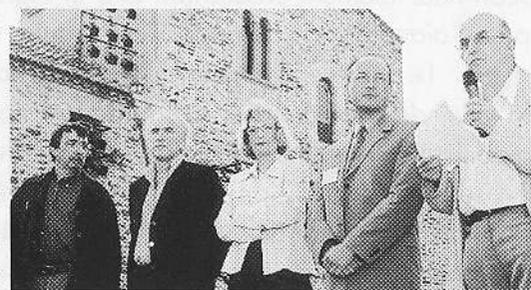
Renseignements, adhésions, documents
- Le Ministère des Sports et les dispositifs de la lutte contre la violence :
- Documents, infos, sites internet, etc...
- L'organisation du Sport dans les Pyrénées-Orientales :
adresses, références, sites et infos diverses...
- Les intervenants du Forum de Collioure



Introduction

Nicole Gaspon, Eric Vrignaud et Jean Romans

L'expression générale de la violence physique sur les différents terrains de la pratique sportive à tous les niveaux préoccupent acteurs et observateurs du sport qui s'interrogent sur les raisons de tels actes et sur les moyens de les prévenir. Ces manifestations de violence sont en effet incompatibles avec les valeurs que l'immense majorité des éducatrices et des éducateurs du milieu sportif dans son ensemble tente d'inculquer à celles et ceux dont ils ont la charge, très jeunes la plupart du temps. Le colloque du 14 septembre 2002 organisé à Collioure par le Comité Départemental Olympique et Sportif des Pyrénées-Orientales en collaboration avec le Conseil Général et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports a réuni un grand nombre d'acteurs du sport du département. Egalement des personnalités du monde sportif ainsi que des experts confrontés à titre divers à la question de la violence dans le sport et dans la société. Ce colloque a permis aux participants d'échanger leurs expériences et leurs analyses et d'avancer ainsi dans la compréhension de ce phénomène complexe qui inquiète le milieu sportif. Les actes du colloque rendent compte de la richesse des échanges. Il est proposé ici d'en restituer l'essentiel à partir des principales questions qui ont organisé les débats.



de gauche à droite : J.L. Guichard, organisateur - M. Moly, Maire de Collioure
N. Gaspon, Vice-Présidente Commission Sport-Jeunesse du Conseil Général
E. Vrignaud, Directeur DDJS - J. Romans, Président CDOS 66

En direct avec l'organisation du Forum

(J.-L. GUICHARD)



rganiser ... Equipe... Voilà des mots qui résument ma façon de travailler. Mettre en scène un Forum sur un sujet aussi sensible, rassembler des Partenaires institutionnels et politiques, proposer au monde sportif de venir débattre, inviter des experts et personnalités sportives, rien que de plus facile quand tout cet ensemble œuvre pour la même cause et communique sur des objectifs identiques.

MERCI À TOUS CEUX QUI M'ONT ACCORDÉ LEUR CONFIANCE

A partir d'un sondage effectué auprès des Comités et Clubs du Département, le CDOS a dégagé des thèmes de réflexion et posé 8 questions que vous trouverez résumées dans ce fascicule. Je remercie Jean-Paul Clément enseignant EPS et Agrégé à la faculté de Toulouse pour l'aide importante apportée à la mise en page.

Le cadre enchanteur du Château Royal de Collioure, l'accueil de la ville, de son Maire et des habitants, la qualité des intervenants, la mobilisation du monde sportif et institutionnel ont fait de cette journée du 14 septembre 2002 un grand moment d'écoute, de réflexion, de propositions et d'échanges. A la mi-temps une dégustation de Banyuls et un superbe buffet ont permis un excellent moment de convivialité. La remise des trophées du Prix Départemental du Fair Play devait clôturer un samedi ensoleillé, qui aux dires des participants devrait se renouveler.

Malheureusement le thème de la Violence et du Sport reste un sujet brûlant de notre actualité. Cela dit n'oublions pas que le sport ne peut résoudre à lui tout seul les maux de notre société et qu'il existe de formidables athlètes et dirigeants : ils sont des exemples pour tous. Sans nier la réalité de ce phénomène, notre rôle de dirigeant, à quelque niveau que se soit, est de permettre le dialogue, de fixer des relations

conviviales et tolérantes laissant la place à la prise de responsabilité. Cela ne peut se faire qu'en posant des bases claires, des règles appliquées, n'excluant pas la sanction si nécessaire. Sans respect mutuel, il ne peut y avoir de société positive. Le laisser-aller ou le laxisme (sous toutes ses formes) n'engendrent que des maux souvent irréversibles.

Je crois profondément à cette relation forte autour de l'équipe. Elle permet d'aller de l'avant. De toujours pouvoir compter sur l'Autre est une motivation forte pour l'individu : l'AUTRE, c'est MOI, c'est LUI, c'est NOUS...

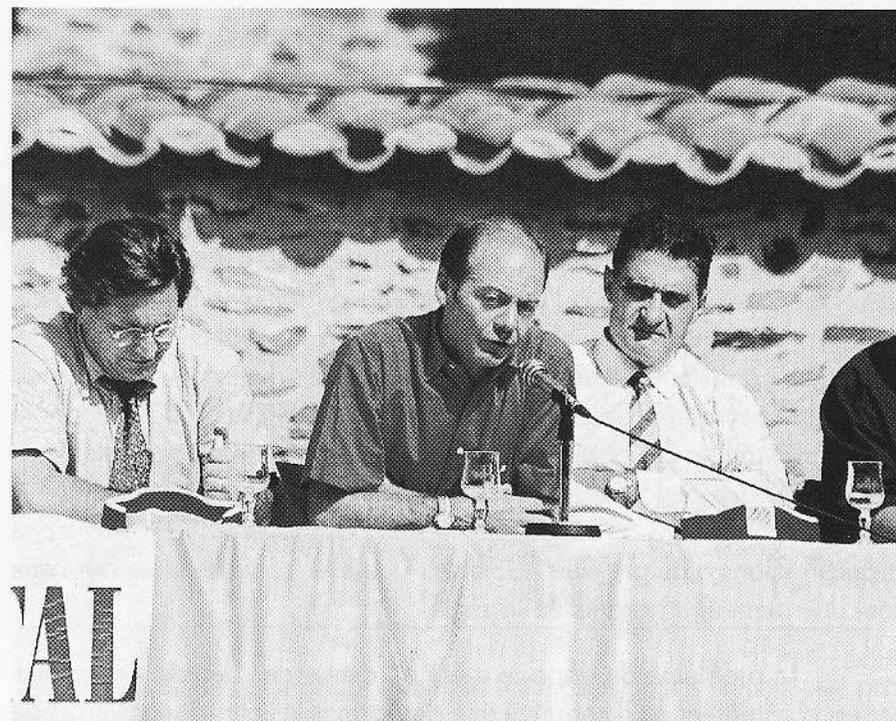
Alors rendez-vous pour de nouveaux projets autour de ce sujet, car le mal est loin d'être éradiqué. Ensemble, nous devons continuer à chercher, à comparer nos expériences et à proposer des solutions : en ce sens le Forum de Collioure a ouvert la voie à de nouvelles pistes de travail. Il nous faut élargir notre champ d'investigation à d'autres partenaires qui de près ou de loin partagent nos préoccupations : à nous gens du sport d'être concrets et efficaces.



Comment aborder la question de la violence dans le sport ?

On peut considérer que l'élaboration de règles de plus en plus précises au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle est une des caractéristiques fondatrices du sport moderne. Les différents types de violence sportive peuvent être définis comme des transgressions des règles du sport au sens large, règles du jeu de chaque discipline ou code de déontologie évoqué par la notion "d'esprit sportif". Comme dans d'autres domaines du social, la conduite automobile par exemple où la question de la "violence routière" est préoccupante, les infractions n'ont pas le même degré de gravité. Le tirage du maillot par exemple ne saurait être comparé à l'agression physique caractérisée d'un adversaire. La question de la transgression est délicate. La pratique sportive autorise dans certains sports les contacts physiques et rugueux et parfois violents même s'ils sont réglementés. Par ailleurs le sport est le seul domaine de la culture qui interdit l'usage de produits destinés à améliorer les performances. En ce sens, les "lois du sport" sont très différentes des lois régissant d'autres domaines social et de la culture. Elles sont très strictes, au point d'exiger pour permettre l'affrontement compétitif dans les meilleures conditions la présence obligatoire, permanente et de plus en plus nombreuse d'arbitres, de juges, de contrôleurs ; cela démontre bien que la tentation de la transgression est souvent instinctive.

Le sport est un ensemble de disciplines très différentes dans leurs finalités et leurs organisations. Elles se pratiquent à un très haut niveau ou en loisir, individuellement ou collectivement. La question des "violences sportives" n'est pas simple à aborder. Les transgressions



VAL

peuvent en effet prendre des formes multiples, ce qui rend difficile une définition précise et définitive de la "violence sportive".

Qu'auraient pensé de la violence actuelle certains artistes passionnés de sport ? L'Equipe Magazine qui consacra en 1996 un spécial Sport et Littérature y évoque une pléiade d'auteurs célèbres tels que : Blondin, Hemingway, Duras, Mauriac, Colette, Camus, Jarry, Montherlant et tant d'autres. Attirés autant par l'effort que par la noblesse du sport, ils y décelaient une beauté jamais démentie.

Nous aimons ici évoquer une illustre figure en la personne de l'écrivain John IRVING aussi bien à l'aise en lutte gréco-romaine qu'en littérature, et de surcroît, champion, arbitre et entraîneur.

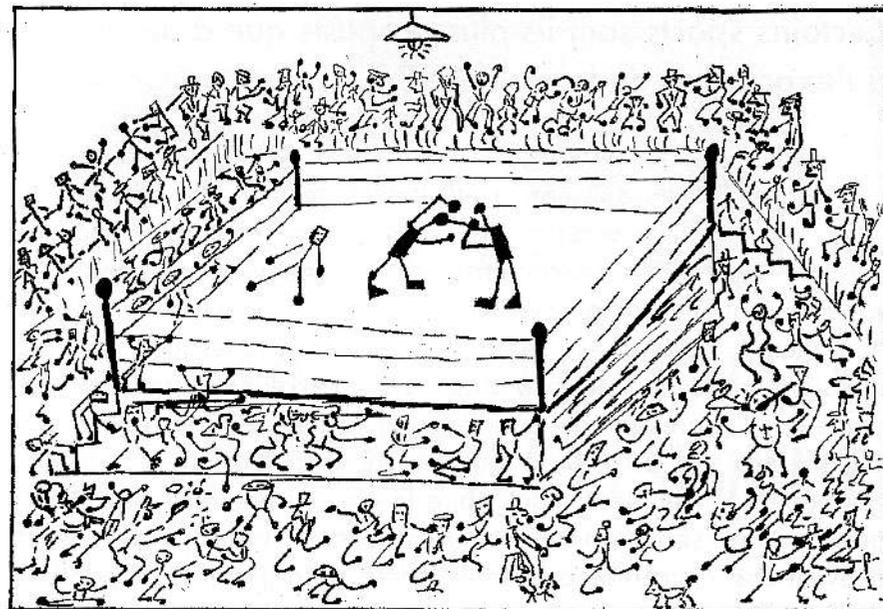
Peut-on catégoriser les différentes formes de violences sportives ?

Le dopage est-il une forme de violence sportive ?

Les comportements violents peuvent se différencier selon leur mode d'expression, leur cible et le lieu où ils se déroulent : Les violences physiques à l'occasion de la pratique sont bien entendu les plus évidentes. Les violences symboliques, verbales ou comportementales consistent à humilier ou stigmatiser l'adversaire, l'arbitre ou tout autre personne. Ces comportements vont de l'insulte la plus banale à l'insulte raciste ou aux menaces. Les intervenants ont également fait remarquer que certaines formes de pratiques institutionnelles (différents types de corruptions du milieu sportif) sont parfois ressenties comme des transgressions d'autant plus "violentes" qu'elles sont soumises par ceux qui devraient être garants de la règle.

Le problème du dopage a été au centre des débats. Les participants considèrent qu'il constitue une des formes les plus dangereuses de "violence sportive". En effet, il s'agit d'une violence à la fois physique et psychologique que le sportif s'inflige à lui-même. Le dopage exprime une forme de violence collective institutionnelle. Il est produit par l'exacerbation des enjeux de l'affrontement sportif. Les intervenants ont été dans l'ensemble extrêmement sensibles aux agressions contre les arbitres et au problème du dopage.

Pour la majorité des intervenants, les violences sportives concernent non seulement le terrain ou la "scène" sportive mais aussi les "couloirs" avec toutes les incidences que cela implique : actes de vandalisme et de différentes formes d'agressions dans les tribunes, gradins, couloirs, vestiaires etc... L'extrême diversité des modes d'expression de la violence pose plusieurs questions. Par exemple, comment différencier les comportements "virils" et les comportements violents dans les activi-



Désordre de la violence.

Coste 1947

tés collectives de contact par exemple ? Certains sports sont-ils plus propices à la violence que d'autres ? Les éducateurs doivent-ils intervenir en dehors du terrain strictement sportif ?

L'insolence, le mépris, l'arrogance ne peuvent être dissociés d'une violence apparemment symbolique mais également provocatrice.

Là où il y a corruption du jeu il y a foyer de violence. Roger CAILLOIS dans son ouvrage "LES JEUX ET LES HOMMES" tente de les définir. Chez le philosophe le jeu apparaît comme une activité : libre, séparée, incertaine, improductive, réglée, fictive. Les deux derniers caractères tendent à s'exclure l'un l'autre. La contamination de ces six qualités avec la vie courante risque de corrompre et de ruiner sa nature même. Que deviennent alors les jeux quand la cloison rigoureuse qui sépare leurs règles idéales des lois diffuses et insidieuses de l'existence quotidienne, perd de sa netteté nécessaire ?

Certains sports sont-ils plus propices que d'autres à l'expression de la violence ?

Cette question a été l'objet de bien des débats. Des représentants de certains sports ont fait remarquer qu'ils ne connaissent pas de violence en relation avec la pratique compétitive. Les sports de pleine nature semblent épargnés, mais aussi les sports de combat dans lesquels les transgressions au niveau de la pratique sont inexistantes, probablement parce que l'expression de la violence physique y est très réglementée et contrôlée. S'il est évident que les sports collectifs, en particulier ceux qui autorisent le contact, voire le préconisent, sont plus atteints que les autres sports par les violences de toutes sortes, tous les sports peuvent être concernés par les violences para-sportives (vandalisme des vestiaires, bagarres entre sportifs, etc.) ou par le dopage. Ainsi les sports individuels et chronométriques (natation, athlétisme, cyclisme, etc.) sont très sensibles à la question du dopage et beaucoup de jeunes pratiquants sont soumis à des pressions très violentes sur le plan psychologique. Certes, les violences physiques liées au jeu, les agressions d'arbitres, les affrontements entre supporters, les débordements collectifs etc. sont à la fois plus fréquents et plus visibles dans certains sports collectifs. Ceux-ci mobilisent beaucoup de pratiquants et de supporters qui multiplient les rencontres avec des enjeux financiers et identitaires très importants.

Tous les sports sont néanmoins susceptibles d'être atteints par une ou plusieurs formes de violence sportive. D'une manière générale, les entraîneurs, les athlètes, les responsables, les médecins du sport ont souligné les tensions et les pressions que subissent les pratiquants de haut niveau dans tous les sports; certains intervenants les ont qualifiées de violence du milieu. Il en résulte pour les intervenants que la



question de la violence dans le sport concerne la totalité des acteurs du milieu sportif qui doivent éviter de se replier sur leur propre discipline.

Nous pouvons nous distraire à évoquer le comportement du joueur dans le bilboquet des Eskimos. Parfois soucieux de sa victoire, il s'en prend à son rival. Il entreprend, heureusement en imagination, de le mettre littéralement en pièces. C'est une façon radicalement psychologique de se croire le plus fort.

Certes, certaines disciplines sportives sont plus violentes que d'autres mais cela ne tient qu'à l'évolution même de celles-ci et à leur aspect physique.

Comment donc ira-t-on juger de la violence d'un sport qui tient de par sa nature de la violence des coups tels que la boxe. Là aussi il y a des règlements qui interdisent certains coups considérés comme "trop violents" pour ne pas dire dangereux. Encore une fois seuls les arbitres en sont les juges indispensables pour en atténuer les excès.

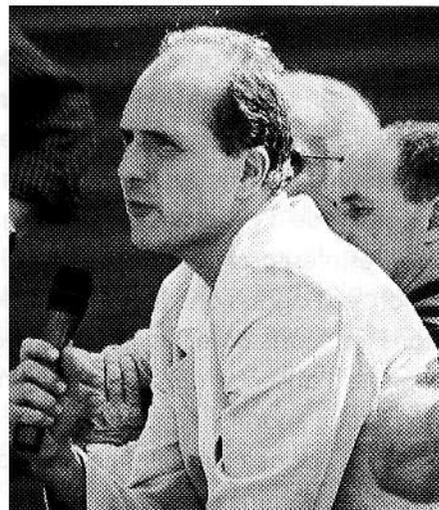
LES VIOLENCES DANS LE SPORT REFLETENT-ELLES LES VIOLENCES SOCIALES ?

Certains intervenants pensent que les violences dans le sport reflètent les violences dans la société. La perte de certains repères évidents semblent caractériser un comportement violent chez des jeunes (et des moins jeunes). Ainsi, le manque de respect des valeurs qu'implique "l'esprit sportif" sur le terrain et au delà serait en quelque sorte importé dans le milieu sportif. D'autres pensent au contraire que la généralisation et l'exacerbation de la compétition dès le plus jeune âge accentuent la montée des violences sportives. Le milieu sportif aurait en conséquence des responsabilités à ce niveau. Certains intervenants n'hésitent pas à mettre en cause la conjonction des enjeux du sport à haut niveau et ses exigences avec la médiatisation. Il est bien difficile de trancher un tel débat, les deux positions comportant une part de

vérité. Historiquement, le sport moderne s'est développé aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècle en préservant la possibilité de s'affronter physiquement dans des sociétés qui interdisent progressivement toutes expressions illégales de violences physiques. Le fait que le sport privilégie l'affrontement physique réglementé et la recherche de performances conduit inévitablement les responsables à gérer d'éventuelles violences. Il est certain que dans tous les cas le monde ne peut évacuer le problème de la violence en le renvoyant à la question sociale. Une partie de ses missions consiste à intervenir sur les processus de socialisation et d'éducation des pratiquants en les aidant justement à se contrôler dans des situations d'affrontement (principe du fair-play).

LES VIOLENCES SPORTIVES SONT-ELLES AUJOURD'HUI PLUS NOMBREUSES QUE PAR LE PASSÉ ?

Les intervenants sont majoritairement d'accord sur le fait qu'aucune des formes de violences contemporaines n'est historiquement inédite. Certaines formes de violences sportives comme le "jeu dur" ont même certainement régressé avec l'évolution des règlements et des sanctions. Les historiens montrent que les débordements de supporters, les affrontements entre joueurs, parfois d'une extrême gravité, ainsi que le dopage sont des constantes du sport moderne, y compris dans les sports individuels. Le sport contemporain concerne des millions de personnes plutôt jeunes dans plusieurs disciplines, avec de plus en plus de niveaux de compétitions. La multiplication des actes de violences est en partie liée à l'aug-



mentation des effectifs et des occasions de confrontations compétitives. Même si la proportion des violences sportives n'est pas forcément plus élevée que par le passé, les actes de violence sont quantitativement plus nombreux et plus visibles. Certaines formes de violences sportives, comme le dopage, sont probablement plus généralisées compte tenu de l'élévation du niveau de performances et de l'accroissement des enjeux du sport.

Pourquoi les arbitres sont-ils souvent l'objet de violences ?

Les participants ont été particulièrement sensibles à cette question. Les arbitres et l'ensemble des acteurs chargés de faire appliquer le règlement dans chaque sport sont en effet au cœur du système. Beaucoup de participants font remarquer que la question de l'arbitrage et des agressions physiques et verbales des arbitres n'est pas nouvelle en soi. Ici encore, il faut différencier la contestation et l'agression. Il reste que les arbitres présents, essentiellement dans les sports collectifs, ont tous manifesté leur crainte de l'agression et regretté l'absence de considération dont ils sont l'objet de la part de nombreux sportifs. La position des arbitres est en effet délicate, surtout dans les sports collectifs. Indispensables au déroulement du jeu, ils sont chargés de faire régner la "justice sportive" sans avoir le temps et les moyens d'organiser en somme un procès équitable en cas de litige. Les contrevenants se considèrent parfois comme injustement sanctionnés, "sans preuve" en quelque sorte, et sans recours. Le rôle des arbitres est d'autant plus difficile que la question de la "justice" des décisions est, au centre de la compétition sportive, considérée par de plus en plus de participants comme un des rares lieux justement ou les "meilleurs gagnent". Les victoires constituent parfois pour certains joueurs l'occasion d'une réussite sociale. L'exigence de "justice sportive" combinée au sentiment de bon nombre de jeunes d'être injustement traités par le système scolaire et social en général rendent extrêmement délicate la tâche de l'arbitre; il est souvent dépassé par le poids de sa fonction, la plupart du temps d'ailleurs dans les niveaux inférieurs de la compétition. En d'autres termes, il assume souvent seul les attentes, voire les exigences, de bon nombre de joueurs à l'égard du sport. Il est incontestablement le plus exposé des acteurs du sport et devrait être le plus protégé.

Les violences sportives sont-elles plus fréquentes dans le sport masculin que dans le sport féminin ?

Incontestablement, les violences sportives sont très majoritairement le fait des hommes, même si le haut niveau féminin n'est pas épargné par certaines de ses formes (dopage en particulier). La question de l'aspect essentiellement masculin (pour ne pas dire exclusivement) de la violence physique et symbolique sur le terrain, comme autour du terrain, a été très peu évoquée par une assemblée très majoritairement masculine. Pourtant, cette "évidence" doit interroger le mouvement sportif. Les sports les plus concernés par les violences sportives sont aussi les plus masculins. La violence sportive accentue l'aspect masculin du sport, même si le haut niveau féminin est bien sûr aussi atteint par le dopage et la corruption. Beaucoup de travaux montrent que la construction de l'identité masculine par les jeunes des sociétés contemporaines devient un problème compliqué. Certains sports pourraient bien apparaître comme des lieux favorisant cette construction identitaire. Trouver des solutions implique de ne pas ignorer cet aspect essentiel.

"Sport et violence" : un forum qui a réuni le gotha du monde sportif au château royal de Collioure

Château royal pour plateau royal à Collioure où de grands noms du sport sont venus apporter leur expérience dans un débat constructif. Si le forum n'avait pas la prétention de trouver la solution, des pistes ont été soulevées et méritent d'être étudiées.

C'est bien connu, Collioure la ville de tout temps, depuis les siècles de l'ère chrétienne grâce à son célèbre vignoble. Pourtant, cette fois, c'est à la justice sportive, c'est-à-dire à la justice sportive, que les participants ont été particulièrement sensibles. Les participants ont été particulièrement sensibles à cette question. Les arbitres et l'ensemble des acteurs chargés de faire appliquer le règlement dans chaque sport sont en effet au cœur du système. Beaucoup de participants font remarquer que la question de l'arbitrage et des agressions physiques et verbales des arbitres n'est pas nouvelle en soi. Ici encore, il faut différencier la contestation et l'agression. Il reste que les arbitres présents, essentiellement dans les sports collectifs, ont tous manifesté leur crainte de l'agression et regretté l'absence de considération dont ils sont l'objet de la part de nombreux sportifs. La position des arbitres est en effet délicate, surtout dans les sports collectifs. Indispensables au déroulement du jeu, ils sont chargés de faire régner la "justice sportive" sans avoir le temps et les moyens d'organiser en somme un procès équitable en cas de litige. Les contrevenants se considèrent parfois comme injustement sanctionnés, "sans preuve" en quelque sorte, et sans recours. Le rôle des arbitres est d'autant plus difficile que la question de la "justice" des décisions est, au centre de la compétition sportive, considérée par de plus en plus de participants comme un des rares lieux justement ou les "meilleurs gagnent". Les victoires constituent parfois pour certains joueurs l'occasion d'une réussite sociale. L'exigence de "justice sportive" combinée au sentiment de bon nombre de jeunes d'être injustement traités par le système scolaire et social en général rendent extrêmement délicate la tâche de l'arbitre; il est souvent dépassé par le poids de sa fonction, la plupart du temps d'ailleurs dans les niveaux inférieurs de la compétition. En d'autres termes, il assume souvent seul les attentes, voire les exigences, de bon nombre de joueurs à l'égard du sport. Il est incontestablement le plus exposé des acteurs du sport et devrait être le plus protégé.



Juan Luis Guzmán (à gauche) au tour de table avec Robert Guzmán et Robert Guzmán. À droite, Robert Guzmán et Robert Guzmán.

plus importantes. Ce forum avait pour but de rassembler les participants autour de la question de la justice sportive. Les participants ont été particulièrement sensibles à cette question. Les arbitres et l'ensemble des acteurs chargés de faire appliquer le règlement dans chaque sport sont en effet au cœur du système. Beaucoup de participants font remarquer que la question de l'arbitrage et des agressions physiques et verbales des arbitres n'est pas nouvelle en soi. Ici encore, il faut différencier la contestation et l'agression. Il reste que les arbitres présents, essentiellement dans les sports collectifs, ont tous manifesté leur crainte de l'agression et regretté l'absence de considération dont ils sont l'objet de la part de nombreux sportifs. La position des arbitres est en effet délicate, surtout dans les sports collectifs. Indispensables au déroulement du jeu, ils sont chargés de faire régner la "justice sportive" sans avoir le temps et les moyens d'organiser en somme un procès équitable en cas de litige. Les contrevenants se considèrent parfois comme injustement sanctionnés, "sans preuve" en quelque sorte, et sans recours. Le rôle des arbitres est d'autant plus difficile que la question de la "justice" des décisions est, au centre de la compétition sportive, considérée par de plus en plus de participants comme un des rares lieux justement ou les "meilleurs gagnent". Les victoires constituent parfois pour certains joueurs l'occasion d'une réussite sociale. L'exigence de "justice sportive" combinée au sentiment de bon nombre de jeunes d'être injustement traités par le système scolaire et social en général rendent extrêmement délicate la tâche de l'arbitre; il est souvent dépassé par le poids de sa fonction, la plupart du temps d'ailleurs dans les niveaux inférieurs de la compétition. En d'autres termes, il assume souvent seul les attentes, voire les exigences, de bon nombre de joueurs à l'égard du sport. Il est incontestablement le plus exposé des acteurs du sport et devrait être le plus protégé.

est une préoccupation fondamentale des décideurs qui se situent dans l'ensemble des sports, mais qui ne présente plus, au-delà de ces autres aspects. L'absence de violence sportive n'est pas une fin en soi, mais elle est une condition essentielle de la réussite sportive. Les participants ont été particulièrement sensibles à cette question. Les arbitres et l'ensemble des acteurs chargés de faire appliquer le règlement dans chaque sport sont en effet au cœur du système. Beaucoup de participants font remarquer que la question de l'arbitrage et des agressions physiques et verbales des arbitres n'est pas nouvelle en soi. Ici encore, il faut différencier la contestation et l'agression. Il reste que les arbitres présents, essentiellement dans les sports collectifs, ont tous manifesté leur crainte de l'agression et regretté l'absence de considération dont ils sont l'objet de la part de nombreux sportifs. La position des arbitres est en effet délicate, surtout dans les sports collectifs. Indispensables au déroulement du jeu, ils sont chargés de faire régner la "justice sportive" sans avoir le temps et les moyens d'organiser en somme un procès équitable en cas de litige. Les contrevenants se considèrent parfois comme injustement sanctionnés, "sans preuve" en quelque sorte, et sans recours. Le rôle des arbitres est d'autant plus difficile que la question de la "justice" des décisions est, au centre de la compétition sportive, considérée par de plus en plus de participants comme un des rares lieux justement ou les "meilleurs gagnent". Les victoires constituent parfois pour certains joueurs l'occasion d'une réussite sociale. L'exigence de "justice sportive" combinée au sentiment de bon nombre de jeunes d'être injustement traités par le système scolaire et social en général rendent extrêmement délicate la tâche de l'arbitre; il est souvent dépassé par le poids de sa fonction, la plupart du temps d'ailleurs dans les niveaux inférieurs de la compétition. En d'autres termes, il assume souvent seul les attentes, voire les exigences, de bon nombre de joueurs à l'égard du sport. Il est incontestablement le plus exposé des acteurs du sport et devrait être le plus protégé.

est une préoccupation fondamentale des décideurs qui se situent dans l'ensemble des sports, mais qui ne présente plus, au-delà de ces autres aspects. L'absence de violence sportive n'est pas une fin en soi, mais elle est une condition essentielle de la réussite sportive. Les participants ont été particulièrement sensibles à cette question. Les arbitres et l'ensemble des acteurs chargés de faire appliquer le règlement dans chaque sport sont en effet au cœur du système. Beaucoup de participants font remarquer que la question de l'arbitrage et des agressions physiques et verbales des arbitres n'est pas nouvelle en soi. Ici encore, il faut différencier la contestation et l'agression. Il reste que les arbitres présents, essentiellement dans les sports collectifs, ont tous manifesté leur crainte de l'agression et regretté l'absence de considération dont ils sont l'objet de la part de nombreux sportifs. La position des arbitres est en effet délicate, surtout dans les sports collectifs. Indispensables au déroulement du jeu, ils sont chargés de faire régner la "justice sportive" sans avoir le temps et les moyens d'organiser en somme un procès équitable en cas de litige. Les contrevenants se considèrent parfois comme injustement sanctionnés, "sans preuve" en quelque sorte, et sans recours. Le rôle des arbitres est d'autant plus difficile que la question de la "justice" des décisions est, au centre de la compétition sportive, considérée par de plus en plus de participants comme un des rares lieux justement ou les "meilleurs gagnent". Les victoires constituent parfois pour certains joueurs l'occasion d'une réussite sociale. L'exigence de "justice sportive" combinée au sentiment de bon nombre de jeunes d'être injustement traités par le système scolaire et social en général rendent extrêmement délicate la tâche de l'arbitre; il est souvent dépassé par le poids de sa fonction, la plupart du temps d'ailleurs dans les niveaux inférieurs de la compétition. En d'autres termes, il assume souvent seul les attentes, voire les exigences, de bon nombre de joueurs à l'égard du sport. Il est incontestablement le plus exposé des acteurs du sport et devrait être le plus protégé.

Stéphane Bréchet

Les médias sont-ils responsables de l'accroissement des violences sportives ?

Dans le débat sur le rôle du sport dans la genèse des comportements violents, la question de la part de responsabilité des médias a été largement développée. Accusés par quelques participants d'exacerber les tensions (en dramatisant les enjeux d'un derby par exemple) et de privilégier les événements spectaculaires, les médias sont également suspectés de masquer volontairement certaines formes de violence. Les positions exprimées par les différents acteurs sont donc extrêmement contradictoires mais toujours passionnées. Les médias sont ainsi fréquemment désignés comme étant la cause de tous les maux du sport. Quelques intervenants mettent en garde contre cette vision trop manichéenne des médias (Daniel Costantini et André Garcia par exemple). Il ne faudrait pas oublier que les médias répondent aux attentes de notre société, dont nous faisons partie. Autrement dit, les sportifs ne sont-ils pas parfois les premiers à apprécier le caractère spectaculaire et "dramatique" des retransmissions sportives ? N'est ce pas pour eux avant tout, ou pour l'image que l'on se fait de leurs goûts, que les événements sportifs sont traités de manière excessivement agoniste ou chauvine ?

Il est donc difficile de répondre de façon tranchée à cette question. Si l'interaction entre médias et sports joue un rôle dans le phénomène des violences sportives, il est difficile de savoir dans quel sens.



Comment le monde sportif peut-il gérer les différentes formes de violence ?

Débat au sein du CDOS des Pyrénées-Orientales :

Comment peut-on réagir aux différentes formes de violence sur notre département ? Quel constat ?

Les membres du Comité de Direction du CDOS représentant diverses disciplines se sont exprimés sur l'aspect violent et non violent du sport en général.

Au travers du thème "Sport et Violence" le premier constat unanime fait ressortir des sports plus violents que d'autres notamment dans les sports collectifs. Certaines pratiques individuelles (sports extrêmes et fun) peuvent engendrer des formes nouvelles de violence: corporelles, comportementales risques pour autrui... Il est mis en évidence cinq facteurs qui expliquent et traduisent la violence sportive :

- 1) Les enjeux et les règles.
- 2) Les pratiques collectives et les différences de niveaux.
- 3) Les pratiques individuelles et ses dérives.
- 4) Le savoir faire et le savoir être ...
- 5) L'environnement

Le sport de compétition toutes tendances confondues exige l'acceptation des règles. Il est évident que l'application des règlements est la condition essentielle qui doit permettre d'éviter la violence. Tous les acteurs du jeu, à quelque niveau que ce soit, doivent s'accorder là-dessus; en cas de transgression, les sanctions doivent être d'une sévérité incontournable. Nous ne pouvons perdre de vue l'aspect exemplaire et notre rôle éducatif vis à vis des jeunes.



Synthèse des débats :

District de Foot : Il existe une commission de discipline. Si c'est très grave, cela peut monter jusqu'au Comité de Direction et amener à l'exclusion. En cas de dégradations (de véhicule...), c'est le club recevant qui est responsable. C'est sans appel. La violence provient de l'environnement d'où la nécessité parfois de faire appel au service d'ordre.

Comité de Cyclisme : Il existe un code pénal et un code de procédure pénale qui listent les infractions : il faudrait cataloguer les infractions et y associer des peines. Cela nécessite de définir l'auteur et le responsable. Est-ce aux P.-O. de mettre cela en place ? Pourquoi pas si cela est nécessaire. Le droit n'existe pas sans la faute. Il faut qu'il y ait la certitude de la sanction.

Remarque : une plainte n'est pas nécessaire pour que le parquet poursuive.

Les élus du CDOS : Les règlements fédéraux ne sont pas suffisamment précis ? Le problème vient aussi d'une méconnaissance des règlements.

Basket : il est nécessaire de diffuser auprès du public les informations qui concernent l'arbitrage et de former les dirigeants, voire les parents qui accompagnent les équipes de jeunes. Créer un Challenge du Fair Play au sein de chaque club, comité et ligue. Tout ce qui touche à ce secteur serait comptabilisé : forfait, faute, geste anti jeu par exemple... Les vainqueurs pourraient recevoir une dotation en matériel : une motivation supplémentaire pour les éducateurs. Il faut signaler que cela existe dans certains comités comme le foot, le rugby. Il serait bon de généraliser et que ces derniers transmettent leur expérience dans ce domaine.

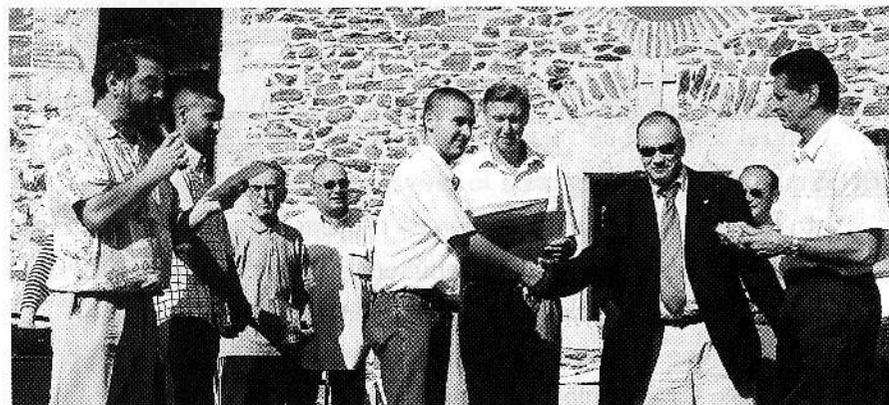
Comité de Judo : Il existe un tribunal dans lequel siège un juriste dans le département. Selon l'importance, cela peut monter jusqu'au national, voire au tribunal (ils ont un accord avec un cabinet d'avocats). Code moral du judoka : récompensé par des autocollants, un diplôme.

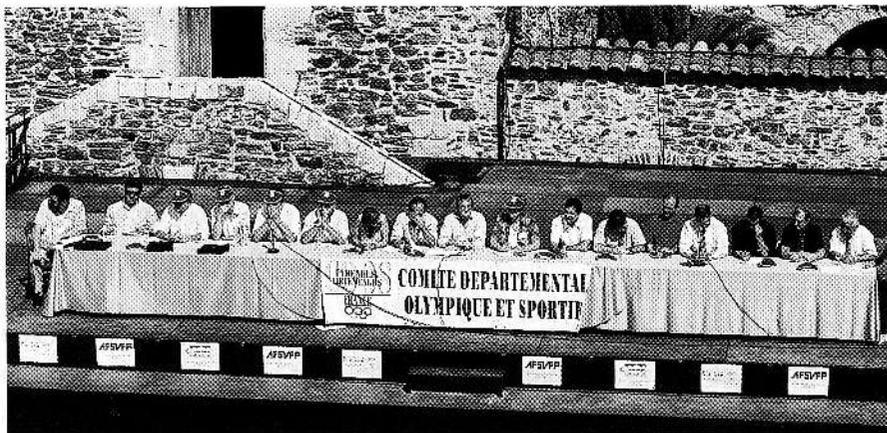
Les élus du CDOS : L'analyse vidéo devrait permettre de noter après coup les actes délibérés de violence sanctionnés comme il se doit. Les règlements doivent intégrer ces données.

Nous constatons aussi que dans les sports individuels les entraîneurs ou les éducateurs sont majoritairement diplômés, ce qui est loin d'être le cas dans de nombreux sports collectifs où dans les catégories jeunes officient des bénévoles dévoués mais peu formés (pédagogie, technique...). Ils peuvent manquer de compétence, ils peuvent en toute bonne foi, créer des conditions de situation de violence par méconnaissance des règlements par exemple. Une exigence forte de formation est souhaitée.

Comité de Judo : en judo, sur 12.000 spectateurs, il y a 10.000 connaisseurs.

En tennis ou en volley : il n'y a pas de bruit, pas de contestation dans le stade. Qu'est-ce qui fait que d'un sport à l'autre la violence se régule ?





Comité de Sport Automobile : problème de l'indiscipline des spectateurs (présence dans les virages dangereux...). Les forces de l'ordre ne sont pas dissuasives. Ils sont obligés de filmer l'ensemble du parcours pour prouver que les indications de danger ont été faites. Il faut une dose de droit.

Comité de Natation : La violence peut également venir des méthodes d'entraînement, elles sont physiques, et psychologiques. En foot il y a trop d'argent, cela peut expliquer certaines dérives.... Les médias apportent trop d'images de certains sports pas forcément exemplaires... mais l'argent !

Le sport a généré ses propres règles : " exception culturelle " ?

UNSS : Insiste sur le respect de la prévention.

La responsabilisation : formation de citoyens, du rôle dans la société.
 - ils forment de jeunes officiels (organisation, reportage, arbitres...), il doit obligatoirement y en avoir un par équipe.
 Cela amène un double arbitrage.
 Tout cela sous le tutorat des professeurs.

Cela entraîne une autre conception, une autre approche du sport.

Ils ont même des jeunes arbitres internationaux.

A ceux qui avancent que le règlement est quelque chose de difficile, on peut rétorquer que c'est en gym (dont les jugements sont réputés difficiles voir " subjectifs ") qu'il y a le plus d'arbitres.

Ils sont plus difficiles à trouver dans les sports collectifs.

- Développement du capitanat : rôle du capitaine : à l'arrivée, l'accueil, serrer les mains, contrôler l'équipe, être un relais par rapport à l'équipe.

Pour conclure

Il existe plusieurs formes de violence : il faut les distinguer à chaque fois.

Il y a des mesures disciplinaires, il faut les appliquer.

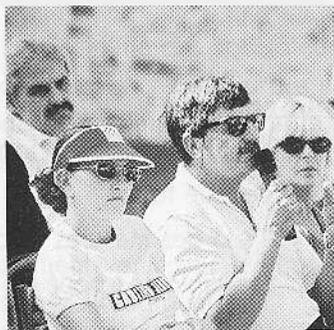
Les diplômes pour les éducateurs sont nécessaires mais pas suffisants.

Conclusions par le Directeur de la DDJS

Celui-ci pense qu'il ne faut pas être trop ambitieux mais aller au fond des problèmes avec chaque comité sportif et agir en responsable... Il faut responsabiliser tous les acteurs, à tous les niveaux : expliquer les règles, les appliquer... élargir le rôle de capitaine par exemple.

Il faudrait identifier les constantes de violence pour rédiger un manuel pédagogique, faire prendre conscience et rendre les auteurs de violences acteurs des solutions.

C'est d'ailleurs le but de ce présent fascicule.



**ESPRIT SPORTIF
AFSVFP**

**ASSOCIATION FRANÇAISE POUR UN SPORT
SANS VIOLENCE ET POUR LE FAIR PLAY
MAISON DU SPORT FRANÇAIS**

1, avenue Pierre de Coubertin - Paris 13^e
Téléphone 01 40 78 28 43 - Fax 01 40 78 29 59
Internet : <http://www.fair-play.org>



L'A.F.S.V.F.P. A POUR BUT

- de protéger le sport contre toutes les formes de violence et de tricherie qui le défigurent et le discréditent, aussi bien dans sa pratique que dans son approche et dans son environnement ;
- de défendre l'éthique sportive et de promouvoir l'esprit sportif et sa manifestation essentielle : le fair play ;
- de prévenir, au titre de la « Délégation de mission permanente » confiée par le CNOSF en 1989, les effets pervers de toute utilisation abusive ou détournée des valeurs de l'esprit sportif.
- de développer l'esprit sportif humaniste dans l'espace francophone.

CODE DU SPORTIF

*Tout sportif,
débutant ou champion
s'engage à :*



- 1 - Se conformer aux règles du jeu,
- 2 - Respecter les décisions de l'arbitre,
- 3 - Respecter adversaires et partenaires,
- 4 - Refuser toute forme de violence et de tricherie,
- 5 - Être maître de soi en toutes circonstances,
- 6 - Être loyal dans le sport
et dans la vie,
- 7 - Être exemplaire,
généreux et tolérant.

CODE DU SPORTIF
Tout sportif, débutant ou champion,
s'engage à :

1. Se conformer aux règles du jeu
2. Respecter les décisions de l'arbitre
3. Respecter adversaires et partenaires
4. Refuser toute forme de violence et de tricherie
5. Être maître de soi en toutes circonstances
6. Être loyal dans le sport et dans la vie
7. Être exemplaire, généreux et tolérant

AFSVFP
ASSOCIATION FRANÇAISE POUR UN SPORT SANS VIOLENCE ET POUR LE FAIR PLAY
MAISON DU SPORT FRANÇAIS
1, avenue Pierre de Coubertin - Paris 13^e
Téléphone 01 40 78 28 43 - Fax 01 40 78 29 59
Internet : <http://www.fair-play.org>

AFSVFP

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR UN SPORT SANS VIOLENCE ET POUR LE FAIR PLAY

Adhérente au C.I.F.P. et à l'E.F.P.M.

Fondations : Comité Français pour le Fair Play - 1969
Association Française pour un Sport sans Violence - 1980
Fusion du C.F.P.P. et de l'A.F.S.V. - A.F.S.V.F.P. - 1983
Agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports - 1984
Diplôme d'Honneur décerné par l'U.N.E.S.C.O. - 1988
Déclaration de mission permanente du C.N.C.S.F. - 1989
Prix du Civismisme par le CNM - Euro Citoyen - 1998
Prix Européen du Fair Play de l'E.F.P.M. - 1999

Siège Social : MAISON DU SPORT FRANÇAIS
1, avenue Pierre-de-Coubertin - 75640 PARIS cedex 13
☎ 01 40 78 28 43 / 44 - Fax 01 40 78 29 59

Internet : <http://www.fair-play.org>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - N° SIRET 428 483 861 00012 - Code APE 911 E



« SPORT ET VIOLENCE »

ACTION DE PREVENTION-INSERTION DANS L'ESPRIT SPORTIF

PAR UNE ASSOCIATION-RELAIS DE L'AFSVFP
ATTRIBUANT AUSSI LES PRIX DU FAIR PLAY

AVEC :

- Les Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse et des Sports
- Les Comités Régionaux et Départementaux Olympiques et Sportifs Français
- Les Services des Sports des Collectivités locales et territoriales
- Les Structures institutionnelles de prévention, d'insertion et de réinsertion
- Toutes les Fédérations sportives présentes localement et se portant volontaires



CONSEIL COMMUNAL
DE L'ESPRIT SPORTIF



Pour tous renseignements sur la création de Conseil Communal de l'Esprit Sportif, adressez-vous au : CDOS PO
(voir coordonnées à la dernière page du présent fascicule).



A F S V F P

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR UN SPORT SANS VIOLENCE ET POUR LE FAIR PLAY

Ils auront tout essayé

Ils auront tout essayé, tout, tout, tout,
La créatine et bien d'autres drogues auront tolérées
Mais les athlètes ainsi dopés, n'auront pas été médaillés

Ils auront tout essayé, tout, tout, tout,
Ils auront viré l'entraîneur et pris un autre à l'essai
Et malgré ça, leurs espoirs hors du podium seront restés.

Ils auront tout essayé, tout, tout, tout,
Produit de faux passeports et de fausses licences,
Donnant ainsi l'image d'un manque total de conscience.

Ils auront tout essayé, tout, tout, tout,
Acheté au prix fort quelques joueurs les plus cotés,
Mais en queue de peloton leur équipe sera restée.

Ils auront tout essayé, tout, tout, tout,
Dépensé des sommes folles pour des transferts faramineux
Alors que d'autres pour manger au resto du cœur font la queue.

Ils auront tout essayé, tout, tout, tout,
Employé maints procédés accessoires,
Mais ils n'auront pas obtenu la victoire.

Ils auront tout essayé, tout, tout, tout,
Espérant décrocher seuls l'unique place au sommet,
Pensant bêtement que les autres, inactifs seront restés.

Ils auront tout essayé, tout, tout, tout,
Ils auront même osé fermer pudiquement les yeux,
Sur les bassesses des tricheurs les plus fameux.

Bref ! Ils auront tout essayé, vous dis-je,
Mais vraiment tout, tout, tout,
Sauf évidemment, le fair play.

André Catelin,
Président de l'AFSVFP



SITES INTERNET

<http://www.fairplay.asso.fr> ou <http://www.fairplay.asso.org>
Courrier : AFSVFP@cnozf.org

Programme de prévention et de lutte contre les incivilités et la violence dans le sport

Présentation de la démarche

hors-jeu LA VIOLENCE !

Ministère des Sports
Comité National Olympique et Sportif Français

Lettre aux CROS, CDOS et fédérations sportives

Paris, le 3 juin 2002

Vous êtes de plus en plus nombreux à exprimer chaque semaine votre crainte et votre colère face à l'ambiance qui règne sur un nombre croissant de manifestations sportives. Nous partageons cette inquiétude.

La multiplication des incivilités et des violences est un phénomène qui progresse dans et autour des stades. Face à cette situation, nous avons décidé, à l'occasion d'un bureau exceptionnel du CNOZF, de rassembler nos énergies pour qu'à chaque acte de cette nature une réponse immédiate et adaptée soit apportée.

Le mouvement sportif a su récemment faire la preuve de sa responsabilité face aux menaces qui pèsent sur notre démocratie en se mobilisant autour des valeurs républicaines. Aujourd'hui, c'est en refusant que le sport devienne un exutoire pour des pratiques condamnables, c'est en réaffirmant que le respect de la règle, du code, de la chose jugée ou arbitrée est au cœur de notre identité et de notre idéal que nous parviendrons à rétablir la sérénité au sein des enceintes sportives.

C'est en étant attentif au respect de l'adversaire, à la conduite de nos supporters et au comportement qui doit être exemplaire, à tous les niveaux, de nos athlètes et de leur entourage que nous remplissons notre mission.

Nous attendons des fédérations, des CROS et des CDOS, mais plus largement de tous les acteurs du monde sportif un engagement sans réserve.

Nous conduirons également ensemble une réflexion sur ce sujet à travers les " Etats Généraux du Sport " que nous allons réunir avant la fin de cette année. Nous comptons beaucoup sur vous pour en être les forces vives.

Henri SERANDOUR
Président du CNOZF

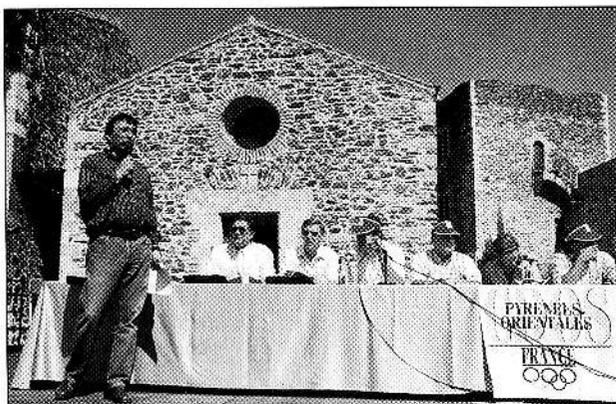
Jean-François LAMOUR
Ministre des Sports

SPORT et VIOLENCE

Collioure - Septembre 2002

Comité d'Organisation

- CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif 66
Jean ROMANS, Président
Francis FERRE, Trésorier
Robert GRANDO
- CONSEIL GÉNÉRAL des P.-O.
Le Président représenté par la Présidente de la Commission Sport-Jeunesse
René TERRATS et l'équipe de la Maison Départementale des Sports*
- DDJS : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports 66
Éric VRIGNAUD, Directeur
Laurent VILLEBRUN, Inspecteur
Jean-Pierre LE GALL
Marc MOULIN
- PERSONNES QUALIFIÉES
Jean-Louis GUICHARD, Coordinateur Départemental Forum Sport et Violence
Hélène PY
Francis COSTE, Créateur maquette document Sport et Violence - Poète du Sport
Jean-Paul CLEMENT, Conseiller et correcteur documents Sport et Violence



SPORT et VIOLENCE

Collioure - Septembre 2002

INTERVENANTS

Les coordinateurs et animateurs

Anne-Marie AGEL	Directrice des Sports Lycée Olympique Font-Romeu
Philippe BOHER	CTD Rugby - Membre DTN FFR
Michel BOURGAT	Maire-Adjoint ville de Marseille, Médecin
Patrice CANAYER	Entraîneur Montpellier Handball
André CATELIN	Président national du Fair Play - AFSVFP
Jean-Paul CLEMENT	Prof UFR STAPS Fac Toulouse
Marion CLIGNET	Présidente Woman Sports - Championne Olympique de poursuite
Daniel COSTANTINI	Entraîneur National Handball
Michel DAILLY	Arbitre - Président de l'AFCAM
Thierry DEL POSO	Avocat Barreau de Perpignan
Dominique DESCHAMPS	Prof de Gym - ex capitaine équipe de France Handball
Bernard FARRIOL	Avocat Barreau de Perpignan - Bâtonnier
Jean FERIGNAC	Vice-Président Fédération Française de HandBall
André GARCIA	Journaliste sportif France Télévision
Jean-Michel GASCOU	Médecin fédéral Handi Sports
Alain GELES	Président Fédération française de Pentathlon
Claude GOZE	Juge au tribunal de Perpignan
Patrick LACLEMENCE	Commandant CRS 56 - Prof Faculté
Daniel LEVAVASSEUR	Responsable suivi socio-professionnel INSEP
Christine MENESSION	Prof UFR STAPS Fac Toulouse
Christophe MILLET	Prof UFR STAPS Fac Perpignan - Entraîneur natation
Marc MOULIN	Conseiller technique plein air DDJS 66
Claude ONESTA	Entraîneur National Handball
Didier PLANSON	Inspecteur Jeunesse et Sports - Juge fédéral voile
Jean-Michel PRAT	CTD District Football P.-O.
Henry SAGOLS	Entraîneur rugby féminin - Kiné
Jean-Louis SCHLESSER	Pilote rallye - Champion du Monde

Les modérateurs :

Robert GRANDO	CDOS, Président Codep Automobile 66 Présentation Prix du Fair Play
Jean-Louis GUICHARD	Directeur Village Vacances - Educateur Spécialisé Coordinateur Forum Sport et Violence

SPORT et VIOLENCE

Collioure - Septembre 2002

REMERCIEMENTS

- Conseil Général des P.-O. pour la mise à disposition du Château Royal de Collioure.
- Les différentes Equipes du Conseil Général : Sport, Techniques, Imprimerie, Château de Collioure, Conseiller du Cabinet du Président...
- La Ville de Collioure et son Maire Michel Moly.
- Les Services Départementaux de Police et Gendarmerie.
- Les Médaillés de la Jeunesse et des Sport.
- La MAÏF (stand et dotation).
- Les secrétariats du CDOS, Profession Sports et Comité Hand-Ball.
- Le Cellier des Templiers.
- Élodie YVARS, stagiaire BTS tourisme - Guy FEUGERE, reportage.
- Les Municipalités, Institutions Publiques, Associations, Clubs et Comités qui ont activement participé à ce forum : plus de 250 personnes...
- L'Unió de Federacions Esportives de Catalunya.
- Le CROS du Languedoc-Roussillon, les CDOS 11 et 34.
- Les filles de l'Equipe de Rugby Féminin de Toulouges.

Les PARTENAIRES

- CONSEIL GÉNÉRAL des P.-O.
- La Ville de COLLIOURE.
- La DIRECTION DÉPARTEMENTALE de la JEUNESSE et des SPORTS.
- Le COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE et SPORTIF.
- ASSOCIATION FRANÇAISE POUR UN SPORT SANS VIOLENCE ET LE FAIR PLAY

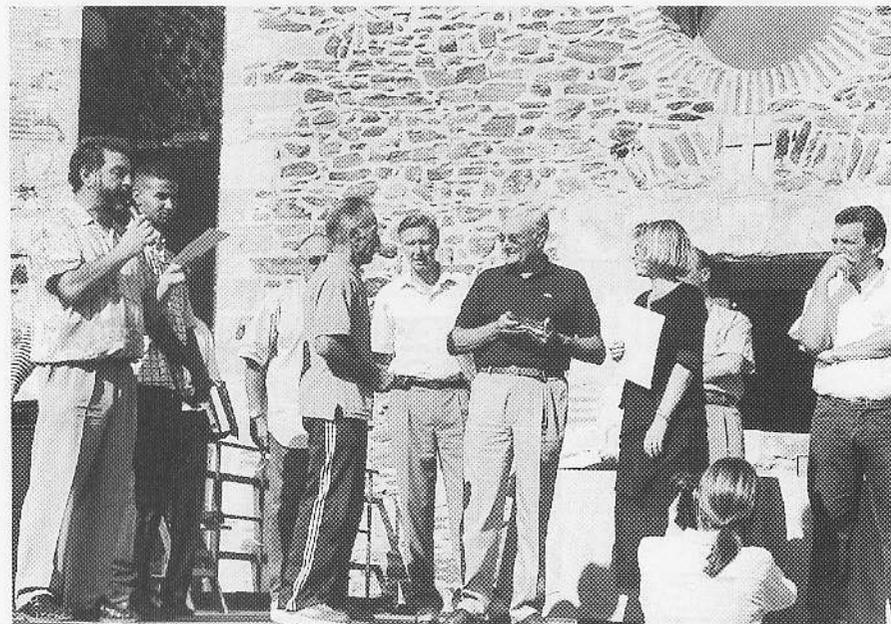
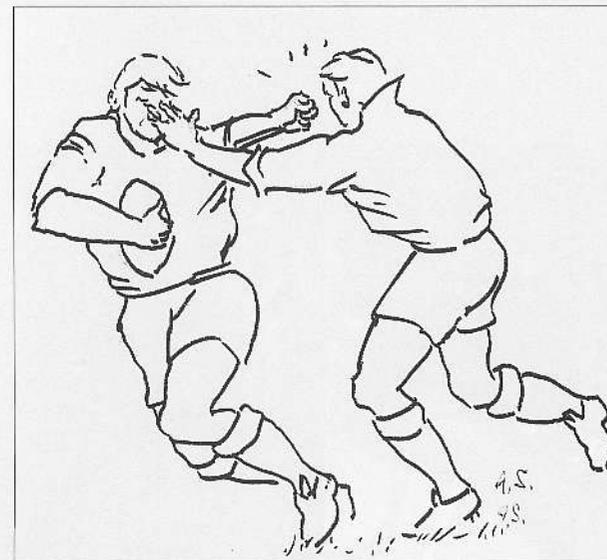
Un forum pour déclarer la violence "hors jeu"

En septembre, un forum sur "violence et sport" se finira sur les trophées du fair play.

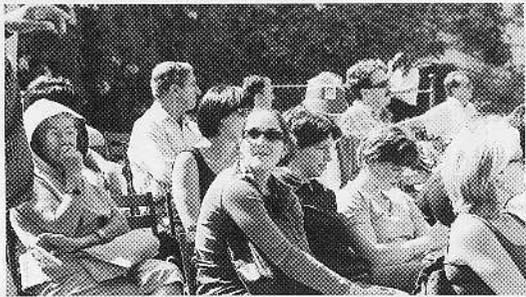
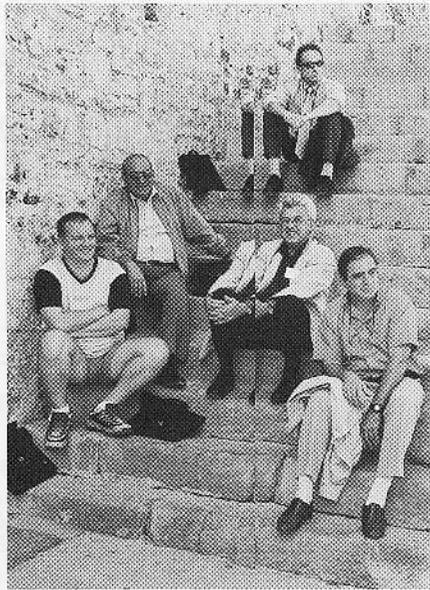


La violence dans le sport. Ce phénomène, qui n'est pas nouveau, sera le thème du forum du 14 septembre au château de Collioure.

Extrait Journal "l'Indépendant"



COLLIOURE 14 SEPTEMBRE 2002





Conseil Général des PO
Quai Sadi Carnot
66000 PERPIGNAN



Direction Départementale Jeunesse et Sports
16 bis, Cours Lazare Escarguel
66000 PERPIGNAN



Comité Départemental Olympique et Sportif
Maison des Sports - Rue René Duguay-Trouin
66000 PERPIGNAN

**Comité Départemental Olympique et Sportif
des Pyrénées-Orientales**

Maison des Sports
Rue René Duguay-Trouin 66000 PERPIGNAN

Tél. / Fax 04 68 63 32 68
E-mail : cdos66@wanadoo.fr